

**Déclaration de caractéristiques n°: T 13 01**

- Code d'identification unique du produit: Txx12xxx, Txx1Dxxx, Txx26xxx, Txx35xxx, TxxSAxxx, Txx61xxx, Txx64xxx, TxxVBxxx, TxxSExxx, Txx29xxx, Txx3Rxxx
- Type, série ou autre code d'identification du produit permettant une identification univoque du produit: produit de revêtement non verni: série TAURUS Color, Granit, Porfyr, Double et Industrial dans toutes les dimensions mentionnées au catalogue RAKO OBJECT (voir le point 1.).
- Utilisation prévue :  
Le groupe de produit contient des éléments de revêtement non vernis destinés aux traitement final des sols intérieurs et extérieurs et des murs dans les locaux susceptibles d'être exposés à un effet de gel et une contrainte mécanique plus élevée, à l'exception des sols dans les conditions particulières. La gamme de coloris de produits est diverse avec divers types de décor dans une variation naturelle des nuances qui sont indiquées sur l'emballage du produit. Avant l'installation du produit, il est nécessaire de respecter les consignes mentionnées sur les emballages et les affiches jointes et dans le catalogue technique du fabricant (<http://www.rako.cz/ke-stazeni/katalogy-cenik.html>). Il est nécessaire d'observer les règlements d'utilisation pour la chimie de construction.
- Nom, raison sociale, adresse de contact: LASELSBERGER s.a.r.l, Adelova 2549/1, CZ-320 00 Pilsen - Jižní Předměstí (RCS: 25238078), République tchèque, Téléphone: +420 378 021 111, Télécopie: +420 378021 119, courriel: [info@rako.cz](mailto:info@rako.cz)
- Systèmes d'évaluation et de vérification de la stabilité des caractéristiques des produits de construction: 3 (annexe V point 1.4 Règlement du Parlement européen et du Conseil (UE) n° 305/2011 du 9. 3. 2011).
- En cas de déclaration de caractéristiques concernant les produits de construction auxquels se rapporte la norme harmonisée EN 14 411: 2006, l'évaluation selon le système 3 et le Procès-verbal de la vérification de la conformité du type n° 030-031415 ont été délivrés par l'Institut technique et d'essai Prague.
- Les caractéristiques mentionnées dans la déclaration sont valables pour toutes les classes commerciales de qualité :

Caractéristiques principales	Propriété	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	Classe A1 <sub>fl</sub>	Sans examen (décision 96/603 CEE)
Charge de rupture	≥1900 N pour toutes les dimensions TAURUS hormis Txx29xxx et Txx3Rxxx ≥5500 N seulement pour Txx29xxx ≥5000 N seulement pour Txx3Rxxx	EN 14 411: 2006
Résistance à la flexion	≥40 MPa	
Anti-dérapage	La valeur d'anti-dérapage selon norme EN 13 552 et ČSN 72 5191 est indiquée dans le tableau n° 1	
Stabilité, effet de gel/de fusion	résistantes	
Résistance aux variations subites de températures	exigée	
Adhérence	-avec colles au ciment: ≥ 0,5 N/mm <sup>2</sup> -avec colles à dispersion: ≥ 1,0 N/mm <sup>2</sup> -avec colles de résine réactive: ≥ 2,0 N/mm <sup>2</sup>	EN 14 411: 2006
Dégagement des matières dangereuses -dégagement du cadmium -dégagement du plomb	max. 0,07 mg/dm <sup>2</sup> max. 0,8 mg/dm <sup>2</sup>	EN 14 411: 2006
Évaluation du taux de radionucléides naturels	Indice max. activité pond. 1,0	Loi n 18/1997 JO art. 6 et arrêté d'exécution n° 307/2002 JO. Art.96 en version en vigueur

Les produits obéissent aux exigences concernant le taux de radionucléides naturels aux termes de l'Arrêté n° 307/2002 JO en version en vigueur. En outre, les produits sont conformes aux exigences concernant le dégagement Cd, Pb aux termes de l'annexe Q1-Q2 ČSN EN 14 411:2006 et ils peuvent être utilisés sur les plans de travail et sur la surface murale sur lesquels on prépare les aliments et pour ceux où les aliments pouvaient entrer en contact direct avec la surface faciale de l'élément de revêtement.

**Tableau n° 1 : Valeurs des caractéristiques d'anti-dérapage des éléments de revêtement céramiques frittés selon norme EN 13 552 a ČSN 72 5191**

Nom de la méthode	méthode B coefficient statique de friction		Méthode C DIN 51 130, BGR 181		méthode C DIN 51 097  (A, B, C)
	μ état sec	μ état humide	R	V (cm <sup>3</sup> /dm <sup>2</sup> )	
Surface S 10 x 10 cm- TAA12xxx	≥0,7	≥0,6	R10		B
Surface S 15 x 15 cm- TAA1Dxxx	≥0,7	≥0,6	R10		A
Surface S 20 x 20 cm TAA26xxx	≥0,7	≥0,6	R10		A
Surface S ≥ 30 x 30 cm TAA35xxx, TAASAx, TAA61xxx	≥0,6	≥0,6	R9		A
Surface S ≥ 30 x 30 cm Porfyr TAA35Ax, TAA35Lxx	≥0,6	≥0,6	R10		A
Surface SB-TAB35xxx	≥0,7	≥0,6	R10		A
Relief SR1-TR126xxx, TR129xxx	≥0,7	≥0,6	R11		B
Relief SR2- TR226xxx	≥0,7	≥0,6	R12	V4	B
Relief SR4- TR426xxx, TR429xxx	≥0,7	≥0,6	R12	V4	C
Relief SR7- TR726xxx, TR735xxx	≥0,7	≥0,6	R11		B
Relief SR20- TRA26xxx	≥0,7	≥0,6	R13	V8	C
Relief SRM-TRM26xxx, TRM29xxx	≥0,6	≥0,6	R11		B
Relief SRU- TRUSAxxx, TRU61xxx	≥0,7	≥0,6	R10		B
Taurus Double surface ST-TANSExxx, TAN64xxx	≥0,6	≥0,5	R9		-
Surface polie TALxxxx	≥0,3	≥0,3	-		-

8. Les caractéristiques du produit (de l'article) mentionné aux points 1 et 2 sont conformes à celles mentionnées au point 7. Selon le règlement REACH n° 1907/2006, les éléments de revêtement céramique sont des objets qui ne dégagent aucun élément chimique.

La présente déclaration de caractéristiques est délivrée à la responsabilité exclusive du fabricant mentionnée au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom :

.....  


Ing. Zuzana Fajfrová

Manager de Qualité

LASSELSBERGER, s.r.o.

Date et lieu de délivrance: 8. 1. 2013 à Pilsen

